

Echange foncier

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en salle du conseil de la Maison des Services à l'Etudiant, le mardi 30 avril 2019 à 14 H 30, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne à la parole à monsieur le directeur général des services adjoint. Celui-ci présente au conseil un échange de parcelles cadastrales sur le site de Ronzier rendu nécessaire pour l'accomplissement de travaux de parking.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration émet un avis favorable à l'unanimité des voix sur un échange de parcelles entre l'Etat et la commune de Valenciennes selon le plan annexé à la présente délibération.

Valenciennes, le 02 mai 2019

Le Président de
l'Université Polytechnique Hauts-de-France



Professeur Abdelhakim ARTIBA

Département :
NORD

Commune :
VALENCIENNES

Section : AR
Feuille : 000 AR 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 18/10/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle topographique de gestion cadastrale
Centre des finances publiques Rue Raoul
Follereau 59322
59322 VALENCIENNES CEDEX
tél. 0327146270 - fax
plgc.nord-
valenciennes@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

